

Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers Université de Poitiers

[#]

Aides financières

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier de différents types d'aides financières pour poursuivre vos études. Pour connaître les aides dont vous pouvez bénéficier ainsi que les démarches que vous devez réaliser, vous pouvez consulter les sites web du CROUS et de la Médecine préventive de l'Université de Poitiers.

CROUS

Vous trouverez des informations sur :

les bourses sur critères sociaux

la résidence universitaire à Niort

les aides au mérite

les aides à la mobilité

le fonds national d'aide d'urgence

les autres aides financières

la protection sociale

aides spécifiques aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

Site web : <http://www.crous-poitiers.fr> [<http://www.crous-poitiers.fr/>]

MÉDECINE PRÉVENTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Vous trouverez des informations sur :

l'aide des parents

les aides de la C.A.F. (Caisse d'Allocation Familiale)

les bourses d'enseignement supérieur : l'aide au mérite et l'aide à la mobilité internationale

les aides annuelles

les aides ponctuelles

les aides exceptionnelles

les prêts

les bourses particulières

le travail

Site web : ssu.univ-poitiers.fr [<http://siumpps.univ-poitiers.fr/>]

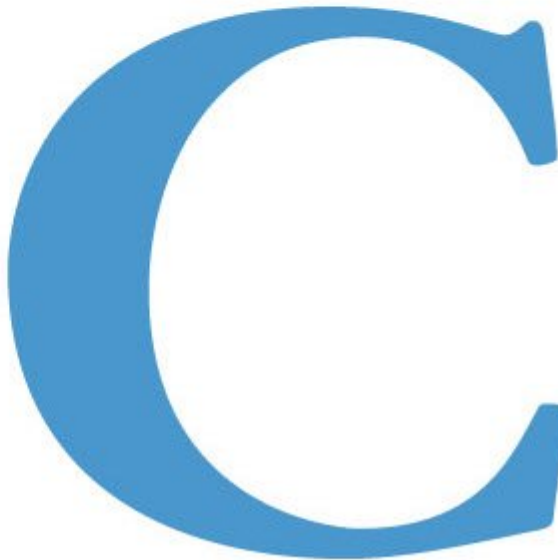
AIDE AU REMBOURSEMENT DES DROITS UNIVERSITAIRES

Un dossier est à retirer auprès du service de scolarité courant septembre. Cette demande ne concerne que les étudiants inscrits l'année précédente à l'université de Poitiers (décision du conseil d'Administration du 11 octobre 2004), progressant dans leur étude, inscrits dans un diplôme national. Les étudiants aidés les deux années précédentes, ne peuvent prétendre à une 3ème aide.

Pour tout renseignement complémentaire

I





[<http://www.crous-poitiers.fr>]



[<http://siumpps.univ-poitiers.fr>]